

Multiplication des jardins familiaux

L'expérience tamponnaise des jardins collectifs et familiaux fait boule de neige. Pour développer ces jardins et fédérer toutes les initiatives, une union départementale, affiliée à la fédération nationale des jardins collectifs et familiaux, vient d'être créée.

Les jardins collectifs et familiaux vont fleurir dans toute l'île. Depuis deux ans les projets se multiplient et la commune du Tampon a été sollicitée par d'autres communes, des CCAS, des bailleurs sociaux et des associations, pour apporter son expérience. Elle va le faire dans le cadre de l'union départementale des jardins collectifs et familiaux de La Réunion.

Depuis depuis 2009 le projet mis en place à Bras-Creux, puis dans le quartier de La Chatoire au Tampon fait un peu figure de modèle. Car ils fonctionnent bien, contrairement aux expériences menées précédemment dans quelques autres communes. Sans doute sont-ils arrivés au bon moment.

« Tous les jardins collectifs et familiaux dans le monde sont nés en période de crise. Les gens n'ayant plus de ressources, se retournent vers l'auto-alimentation », souligne Théo Rivière, coordonnateur des jardins collectifs et familiaux du Tampon. Il précise qu'une parcelle de 100m² peut nourrir une famille de 25 personnes. Mais le secret de la réussite réside également, selon lui, dans le mode de gestion, qui a été adopté ici par le CCAS. « Nous avons une commission transparente pour l'attribution des parcelles et un règlement intérieur très cadré », précise Théo Rivière.

Ainsi la monoculture est interdite tout comme la revente.

Sur les 54 parcelles de la Chatoire, ont été prévues deux parcelles de convivialité avec des kiosques, une parcelle de cultures expérimentales, deux pour les personnes porteuses de handicap, deux pour les écoles et quarante six pour les familles dont vingt-six pour celles relevant des minima sociaux, sept pour les retraités, sept pour ceux ayant des revenus supérieurs au Smic et six pour les bénéficiaires de contrats précaires. Une mixité porteuse de cohésion sociale. Les parcelles sont attribuées pour un an (reconductible sur 3 ans), mais « si les personnes s'en occupent bien on peut encore prolonger. A Bras-Creux, onze familles ont des parcelles depuis plus de trois ans », souligne Théo Rivière qui a été chargé par Paulet Payet, le maire du Tampon, de trouver comment mettre cette expérience au service des autres.

Un réseau d'entraide

Afin de créer un réseau d'entraide permettant de développer les jardins collectifs et réunissant les différents partenaires, l'idée a donc germé de créer une union départementale des jardins collectifs et familiaux de La Réunion



Les jardins collectifs et familiaux, comme ici à la Chatoire, vont se multiplier dans l'île. (Photo Yann Huet)

(UDJFCR), qui sera affiliée à la fédération nationale. L'assemblée constitutive s'est tenue le 14 décembre dernier à Trois-Bassins avec les représentants des communes de Saint-Leu, de La Plaine-des-Palmistes, de Saint-André, de Bras-Panon et du Tampon qui assure la présidence. Huit associations et quatre CCAS y sont également représentés. Cette union a pour mission de promouvoir et déve-

lopper les jardins familiaux et de fédérer toutes les initiatives pouvant accompagner le portage et la gestion de tels jardins. « 25 sites sont déjà répertoriés sur l'île pour 2013-2014 », précise Théo Rivière. Ainsi l'association FAIR (Formation animation insertion Réunion) a un projet d'une soixantaine de parcelles, dont une éducative pour les deux écoles du quartier, au milieu du lotissement Terre-Rouge

de la SHLMR à Saint-Pierre.

L'association compte également créer un jardin d'une quarantaine de parcelles avec la Semader à Bois-d'Oliviers. Les projets devraient se concrétiser plus facilement avec l'UDJFCR qui constituera désormais un interlocuteur unique pour s'adresser à l'Etat, aux fédérations nationales... Et qui permettra également de rechercher des subventions ou des mécènes. A

plus long terme l'UDJFCR pourra également apporter son expertise dans les pays voisins qui semblent s'intéresser également aux jardins collectifs. « Nous avons déjà reçu le haut commissaire à l'aménagement de Rodrigues et un responsable du CCAS de Mamoudzou », souligne Théo Rivière en ajoutant que des « jardins éphémères » commencent à se développer à Maurice.

P.E.